

Transcription du document archivé sous le n° L 1770 -

Archives Départementales de Côte d'Or.

Communiqué par Romuald PINGUET (ancien collègue de Didier Lamotte à l'INRAP).

N° 1193 C. Nuits

.. le 8 Vendémiaire an 3 (1)

Rapport des commissaires nommés pour aller reconnaître une source d'eau découverte dans la Montagne de Bévy.

Vous avez nommé, à votre séance du 8 Fructidor, quatre commissaires (2) pour vous faire un rapport fidèle sur la source qui coule dans le sein de la montagne de Bévy. Ce que nous avons vu est encore bien au-dessus de ce que le bruit public avait pu vous apprendre. Cette découverte, nous osons vous le prédire, sera précieuse pour les Naturalistes et utile aux différentes usines établies sur notre rivière (3), mais avant que de hasarder sur cet objet notre jugement, nous allons vous tracer le tableau topographique de cette grotte, qui est peut-être aussi surprenante que celle d'Anteuil et Roche-Chèvre.

Sur la route qui va de Messange à L'Etang, on rencontre à gauche une combe qui se prolonge de l'orient au couchant. Une prairie fertile en rend la montée douce et facile. Au milieu d'un vallon est le lit d'un ruisseau qui est à sec aujourd'hui mais qui paraît avoir été creusé par les eaux qui jaillissent des deux coteaux dans les temps pluvieux. Ce lit va devenir naturellement celui de la nouvelle source que l'on vient de découvrir et épargnera par là beaucoup de peine et de dépense.

Au fond du vallon, à quelques toises de la commune de Bévy, on trouve au pied de la montagne qui règne de couchant au levant, une ouverture pratiquée depuis quelques jours dans le roc par les habitants de Bévy. Cette ouverture a son aspect au midi et se dirige au nord. En s'enfonçant à peu près de quinze pas, par cette ouverture, on se trouve sur les bords d'un ruisseau, limpide, qui coule rapidement : le lit de ce ruisseau peut avoir dans cet endroit deux pieds de large et se trouve à peu près creusé de six pieds au-dessous du sol du vallon par lequel on est entré.

Ce premier local laisse apercevoir, à droite et à gauche, deux chemins assez larges que les eaux ont creusé dans la montagne. En s'avançant d'abord à gauche par un couloir de huit pieds de large sur douze d'hauteur, fermé dans sa partie supérieure par des roches disposées en forme de plafond, on parvient, au moyen de quelque sinuosité, à une nappe d'eau claire et transparente comme le cristal.

Arrivé sur les bords du lac, l'excavation s'agrandit tout à coup et présente, à la vue étonnée, un superbe bassin de 20 à 25 pieds de longueur sur 10 à 12 de large ; le courant d'eau à travers lequel on s'était avancé sort de ce bassin, qui a tout à coup plus de 40 pieds de profondeur (4) ; c'est ce dont nous nous sommes assurés au moyen d'une ficelle à laquelle nous avions attaché une pierre.

A l'extrémité de cette nappe d'eau on aperçoit, à l'aide des flambeaux, la même ouverture de rochers que celle par laquelle nous nous étions avancés. Elle paraît néanmoins plus étroite, mais comme cette ouverture se dirige tout à coup au nord, nous n'avons pu nous assurer si la route en serait praticable, si on se hasardait à traverser ce petit lac, qui a été de ce côté-là le terme de notre promenade souterraine.

En réfléchissant sur la direction de cette issue que nous entrevoions à l'extrémité de la nappe d'eau, nous avons conjecturé qu'elle pourrait bien avoir une communication avec un autre gouffre connu, qui est au revers de la montagne dans cette direction-là même, et que l'on nomme le puits de Tombain. Vous vous rappelez qu'à différentes époques on avait jeté dans cet abîme du bois et des solives qui ont tous disparu, de sorte que ce serait une expérience curieuse à répéter que de jeter encore dans le puits de Tombain plusieurs corps d'un volume léger, pour les retrouver dans la nouvelle grotte de Bévy.

Mais revenons à l'objet de notre mission, en continuant nos observations sur ce qui peut alimenter cette nappe d'eau si profonde. Nous ne nous sommes point aperçus qu'elle fut formée par aucune source échappée [ni] de son sein ni des rochers qui l'environnent. Nous n'avons pas vu la plus légère bulle s'élever au-dessus de l'eau, nous n'avons pas aperçu le moindre frémissement, pas entendu le moindre susurrement ; nous avons seulement reconnu, en jetant quelques corps légers sur la surface, que ces corps se dirigeaient insensiblement vers nous, et s'échappaient entre les jambes par le ruisseau à travers lequel nous nous étions avancés, et qui n'a que deux pieds et demi de profondeur ; de sorte que nous conjecturons que ce petit lac est alimenté par le ruisseau qui vient de la partie du nord (5) ; et comme nous avons reconnu que dans les temps pluvieux ce ruisseau est un torrent, il est à présumer qu'il aura, dans une longue suite de siècles, enlevé toutes les terres qui se trouvaient entre les roches, et creusé par-là cet abîme.

En revenant sur nos pas, nous avons trouvé quelques endroits où l'eau s'échappait en-dessus de nos têtes, par les fentes du rocher, et déposaient un léger limon que le temps pétrifie chaque jour ; nous avons enfin reconnu sur des plans inclinés des ondulations formées par le sédiment des eaux, qui présentent à l'œil curieux des découpures inimitables, des accidents pittoresques que le temps durcit chaque jour. Enfin nous avons reconnu que lorsque les sources des montagnes sont enflées par des pluies continues, toute la galerie par laquelle nous nous étions avancés - et qui, comme nous l'avons dit peut avoir douze pieds d'hauteur – était elle-même pleine d'eau, puisqu'on en retrouve les traces au plafond. C'est alors que la colonne d'eau se trouvant au-dessus du sol de la combe, se fait jour par les crevasses du rocher, et forme, le long de la montagne, ces différentes fontaines qui se sont creusées dans la prairie, et le lit de ce ruisseau dont nous avons parlé. C'est alors, encore, que cette colonne d'eau ne trouvant point un débouché assez favorable, se dégorge par l'ouverture du puits de Tombain (6).

De retour à l'entrée de la grotte, l'on voit le ruisseau qui coule à droite, en murmurant et par une pente beaucoup plus rapide sur le roc à vif, au lieu que jusqu'alors nous avions trouvé jusqu'à 18 pouces de limon.

Nous avons suivi son cours, par des sinuosités continues, l'espace d'environ 600 pieds, jusqu'à un nouveau bassin, bien moins large, bien moins profond que le premier, mais que nous n'avons pu cependant franchir (7).

Ici on n'est proprement plus dans l'eau, puisque le ruisseau n'a, dans cet endroit, qu'un pouce et demi de profondeur sur 18 de large ; mais l'on se trouve pressé par deux chaînes de roches dont les pointes ont été minées, à la longue, par les eaux ; la partie supérieure de ce couloir est extrêmement resserrée, elle est évasée par le bas, et l'on y voit dans toute la longueur une bande noire qui semble marquer la hauteur de l'eau qui coule ordinairement. Cette bande ne se rencontre point dans le corridor supérieur, parce que les parois n'étant qu'une espèce de marne, l'eau a plus de prise sur eux [elles] et les dégrade journellement.

Cette bande noire porte 18 pouces d'hauteur, et le lit du ruisseau 18 pouces de large. Voilà donc une colonne de 18 pouces d'eau qui coule ordinairement et qui, comme vous voyez, serait plus que suffisante pour faire aller continuellement un moulin.

Une bizarrerie de la nature dont il faut cependant vous entretenir, c'est une espèce de niche formée dans le roc, portant à peu près deux pieds de large sur 1 1/2 de hauteur, et 7 à 8 pouces de profondeur, arrondie dans la partie supérieure (8).

La dernière observation dont nous allons vous rendre compte, c'est que nous avons reconnu que le ruisseau dans la partie qui coule à droite se partage en deux filets, dont l'un serpente à l'est, qui est celui dont nous venons de vous rendre compte, et l'autre au sud-est, mais que nous n'avons pu suivre parce que l'entrée en est impraticable (10).

Voilà, citoyens, des observations que nous vous soumettons, à votre égard. Nous pensons qu'il serait du plus grand intérêt, pour toutes les communes qui ont des usines sur notre rivière, de détourner ce ruisseau de son cours naturel et lui en prescrire un dans le vallon.

Ces opérations ne peuvent être douteuses, puisque le lit est déjà creusé aux trois-quarts du chemin ; le travail le plus difficile sera d'amener l'eau dans le vallon. Mais nous avons cru qu'en faisant une digue avec un bon *courroir* (10) dans la partie du ruisseau qui est à droite en entrant dans la grotte, on ferait aisément refluer les eaux par l'ouverture qui est déjà pratiquée ; nous ne doutons point au surplus qu'un homme de l'art ne pût tirer un grand parti de cette découverte précieuse et nous ne devons point hésiter de nous adresser à l'administrateur du district qui s'empressera sans doute de diriger une entreprise qui promet un si grand avantage.

Notes de transcription

- (1) 29 septembre 1794.
- (2) Seules trois signatures figurent au bas du rapport.
- (3) Moulins, forges, papeteries jalonnant le cours du Meuzin, de sa source jusqu'à Nuits-St-Georges (Henri Bonnard, La Quintefeuille, 2010).
- (4) N'ayant pas d'embarcation pour pouvoir sonder le puits à la verticale, les commissaires ont sous-estimé la profondeur du puits émissif. Elle est de 17 mètres.
- (5) Compte-tenu de l'éclairage rudimentaire des explorateurs (« flambeaux »), ceux-ci se sont mépris sur l'existence d'un conduit qu'ils ont crû deviner au-delà du puits émissif.
- (6) L'hypothèse selon laquelle l'Abîme de Bévy et le Creux Tombain correspondent à deux exutoires temporaires d'une « nappe karstique » unique n'est pas totalement impossible. Le rapport parle du Creux Tombain alternativement comme d'une perte et d'un trop-plein émissif (l'altitude de celui-ci est supérieure de 10 ou 15 mètres à celle de l'entrée de l'Abîme de Bévy). A la rigueur, l'amont de l'Abîme serait peut-être alimenté en partie par les pertes du ruisseau issu du Creux Tombain lors des crues de celui-ci ?
- (7) La distance indiquée de 600 pieds, bien que très supérieure à la longueur de la galerie aval, et la mention explicite d'un *plan d'eau*, laissent supposer que l'exploration de 1794 s'est arrêtée au bord de « la rotonde ». Le fait que l'auteur ne mentionne pas la cascade d'1m50 de la rotonde signifie-t-il que la rotonde aurait été en partie pleine d'eau le jour de l'exploration, comme cela se produit régulièrement (mais en moyennes eaux ...) ?
- (8) Référence probable à la marmite éventrée, observable dans la paroi de rive droite de la galerie aval méandriforme.

- (9) On a du mal à faire correspondre cette observation avec la morphologie actuelle de la grotte. L'hypothèse la plus vraisemblable serait une diffluence du ruisseau, au niveau du corridor d'entrée. Celui-ci a en effet été envahi par les déblais provenant de la surface depuis l'ouverture de l'Abîme aux visiteurs. Une grosse partie du débit se perd encore actuellement dans ce déblai, au niveau du corridor d'entrée. Le débit d'étiage visible ne se reconstitue que plus en aval, dans une accumulation de blocs bouchant un diverticule de rive droite (voir plan).
- (10) Courroir : terme de marine désignant un passage étroit entre des chambres (Littré, Dictionnaire de la Langue Française, 1872-1877). Le rétrécissement du départ de la galerie aval correspond bien à cette conformation topographique.